



# TASIE'MAG N°11

Bulletin d'Informations Municipales n°356

**EDITO - PAGE 02**

**MUNICIPALITÉ - PAGE 04**

**LES ASSOCIATIONS - PAGE 08**

**VIE COMMUNALE - PAGE 10**

**AGENDA - PAGE 20**



**D15**



Anastasiennes, Anastasiens,

Le budget de la commune vient d'être voté. Les efforts que nous réalisons au quotidien nous permettent de pouvoir libérer fin 2022 un excédent de trésorerie de quasiment un million d'euros. Avec le concours et l'engagement de tous, nous avons pu contenir toutes les hausses importantes sur les factures de fonctionnement. Avec cette trésorerie saine, un ratio de la dette très faible, nous pouvons envisager l'avenir un peu plus sereinement en perspective de futurs projets communaux d'envergure.

La belle saison arrive avec cette année encore suite au déficit pluviométrique de l'hiver et du printemps, l'annonce de risques graves d'incendie et d'un manque cruel d'eau. Je remercie tous les propriétaires qui ont procédé aux opérations obligatoires de débroussaillage sur leur parcelle, à l'exemple de celles réalisées par les services techniques de la commune sur les terrains du GAOU de VIE. Malheureusement il reste encore beaucoup trop de zones où rien n'a été entrepris. Concernant l'eau je pense que chacun est conscient que sans un effort collectif, il faudra peut-être bientôt en venir à des mesures encore plus restrictives que celles déjà énoncées dans [l'arrêté préfectoral](#).

Les fontaines communales resteront fermées et le canal d'irrigation ne sera pas ouvert cette année, la rivière montrant depuis début mai des signes d'un été précoce.

Alors pour le bien de tous, il serait bon cet été que l'on aperçoive plus de ci de là des pelouses bien vertes, des parterres de fleurs rougeoyants et des jets d'eau ruisselants, tel doit être le prix de la sauvegarde de notre ressource. Si la situation devait déraiser, il y a fort à parier que les services de l'Etat nous demandent de procéder à des verbalisations. Je compte sur la compréhension de tous pour ne pas devoir en arriver à ces extrêmes.

Malgré ces annonces hélas pas très rassurantes, je vous souhaite de passer un bon été, de consulter le programme des animations qui vous seront proposées sur la commune et d'y participer en très grand nombre, avec toujours à l'esprit la convivialité villageoise qui nous est chère et que nous devons tous ensemble préserver.



Respectueusement,  
Olivier HOFFMANN

Maire

## Mairie

33, Rue Notre Dame  
83136 Sainte Anastasie sur Issole  
s.anastasia@orange.fr

Lundi/Mardi/Judi/Vendredi

08h00 - 12h00

Mercredi :

08h00 -12h00 & 13h30 - 16h30

Tél accueil : 04.94.69.64.40

## Secrétariat du maire

04.94.69.64.42

## Secrétariat urbanisme

04.94.69.64.49

## M. Frédéric TOUSSAINT- 1er Adjoint

Urbanisme / Environnement

Sur rendez-vous

## Mme Martine MORIN - 2ème Adjointe

C.C.A.S., Patrimoine & Tourisme

Sur rendez-vous

## M. Jean-Claude DUCHEMIN - 3ème Adjoint

Sport, Associations & Festivités

Etat civil

## Mme Audrey RAMPIN - 4ème Adjointe

Animation Culturelle, Ecole & Jeunesse

## M. Marc RAYNOUARD - 5ème Adjoint

Réseaux Publics (Voirie, Eau,...)

Travaux

## Numéros utiles

Accueil Mairie : 04 94 69 64 40  
Police municipale : 04 94 69 64 43  
06 08 80 45 82  
Gendarmerie : 17  
Agence Postale : 04 94 69 64 11  
Pharmagarde : 3237  
Pompiers : 18  
Déchèterie Forcalqueiret : 06.07.31.02.27



Site de la commune - <https://sainte-anastasie-sur-issole.fr>

Page Facebook - <https://www.facebook.com/Commune-de-Sainte-Anastasie-sur-Issole-105478081144928>



Contacts : Mairie : [mairie@sainte-anastasie-sur-issole.fr](mailto:mairie@sainte-anastasie-sur-issole.fr)

Groupe Communication : [grpcom@sainte-anastasie-sur-issole.fr](mailto:grpcom@sainte-anastasie-sur-issole.fr)

Réduisons l'utilisation papier : Pensez à la version électronique du Bulletin d'Informations Municipales - Inscription sur le site de la commune.

Lien précédé d'une pastille BIM = accessible uniquement en version numérique.



Anastasiennes, Anastasiens,

Dans quelques jours, je ne serai plus le Maire de notre beau village de SAINTE ANASTASIE. En raison de quelques problèmes de santé, je ne m'estime plus en mesure de m'investir avec autant de force et de présence que la tâche impose. J'ai donc décidé de présenter ma démission à Monsieur le Préfet du VAR. Vous qui me connaissez et qui connaissez ma passion pour notre village, savez que cette décision a été difficile à prendre, mais il y a parfois des circonstances que l'on ne maîtrise pas. Je le regrette profondément et très sincèrement. Je resterai cependant conseiller municipal.

Grâce à la confiance qu'une grande majorité d'entre vous avait accordée à la liste que j'ai eu l'honneur de conduire aux élections municipales de 2020, je pense dire aujourd'hui que notre programme a été en 3 ans en grande partie réalisé. Il y a tout ce qui a été fait selon nos engagements, tout ce qui a été fait en fonction des situations dont nous avons hérités et qui, de fait n'étaient pas prévues et ce qui est d'ores et déjà décidé et lancé pour les 3 dernières années du mandat.

Le cap que nous nous étions fixé a été maintenu et il le sera encore malgré les agissements aussi pathétiques que pitoyables d'une poignée d'administrés qui n'ont eu de cesse de colporter de fausses rumeurs et ainsi de jeter le discrédit sur certaines actions du Conseil Municipal. Mais fort heureusement personne n'a été dupé par ces propos animés par la rancœur et la méchanceté gratuite avec pour certains de ceux qui les propageaient des symptômes évidents de la maladie d'HUBRIS.

Il reste beaucoup à faire, il y aura toujours à faire, mais une fois de plus je le redis une municipalité ne peut pas toujours régler l'ensemble des problèmes qui sont souvent liés à des considérations particulières. Des lois existent, des règlements aussi et les élus doivent les mettre en application et les faire respecter à défaut d'être eux-mêmes sanctionnés.

Le nouveau Maire qui sera élu prochainement et le Conseil Municipal dans son intégralité seront j'en suis sûr, guidés par une même volonté de bien servir notre commune, d'aller au bout de leurs engagements, en ayant toujours à l'esprit l'intérêt général.

Encore merci pour votre confiance, et surtout VIVE SAINTE ANASTASIE

Respectueusement,  
Olivier HOFFMANN  
Maire





## Naissances



BONITCHI Léo né le 10/02/2023  
 VERON Soan né le 27/02/2023  
 LE PAPE Maël né le 17/03/2023



MAGNE Martial et ROUZÉE Nathalie célébré le 29/04/2023

## Mariages PACS



## Décès



GUITTON Denise survenu le 21/02/2023  
 PERROT Monika survenu le 22/02/2023  
 DONDERO Henri survenu le 04/03/2023  
 TIGLIO Edouard survenu le 10/03/2023  
 GUEMRI Bencherki dit « Jacki le biscuitier » survenu le 12/04/2023



"Une vie bien remplie", le livre de Paulette s'est fermé.  
 En bonne place, il y a son Francis, sa famille, ses amis, ses rencontres  
 et sa vie d'un demi-siècle à Tasio.  
 On peut y lire la préface d'une Cigale au parfum de Rose : "c'était une  
 Figure à Tasio, c'était une Amie"; et les recommandations d'un  
 Commandant toujours attentionné.  
 A la dernière page, ses remerciements dans sa hâte de soulever le voile  
 "Assez ! Merci, Merd, Merd".  
 Sa famille est extrêmement reconnaissante à celles et ceux qui l'ont  
 accompagnée, que ce soit par pensée, par parole, par action.



## Conseils Municipaux-zoom Séances du 06 avril 2023



### Excédent réalisé en 2022 au Budget Communal : 998 218.94 €

Il se décompose de la façon suivante

- Un solde d'exécution positif de 549 161.58 € en fonctionnement ;
- Un solde d'exécution positif de 449 057.36 € en investissement.



[Ordre du jour](#) et [délibérations complètes](#) disponibles sur la borne tactile extérieure à la mairie et sur le site web de la commune.



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :  
L'Europe investit dans les zones rurales

### MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES AGRICOLLES ET RETENUES COLLINAIRES



TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU GRAND CANAL  
 Quartier "Presse Goiran" – Parcelles D7,10,12  
 REPRISE DE LA PARTIE RIVE DROITE DU  
 CANAL PRINCIPAL EN TERRE PAR LA CRÉATION  
 D'UN CUVELAGE EN BÉTON SUR 250 MÈTRES

NOTIFICATION DE CONVENTION ATTRIBUTIVE DE SUBVENTIONS  
N° RPAC040321CR0930051

CONSEIL REGIONAL : 32 486 € - FEADER : 36 633 €



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



L'Europe investit dans les zones rurales

## DERNIÈRE MINUTE



L'association syndicale autorisée **ASA des eaux de l'Issole** a pu obtenir de la Région PACA et de l'Europe une importante subvention (à hauteur de 90% du montant total des travaux), pour la restauration du grand canal au quartier Presse Goiran. Ces travaux d'ampleur ont débuté et vont se poursuivre cet été. Ils ont été justifiés par une volonté d'économiser la ressource sur une portion du canal encore en terre et donc de moins prélever sur l'Issole, de faciliter l'écoulement de l'eau pour les utilisateurs et les futurs agriculteurs que la commune souhaite voir s'installer sur des terrains en cours d'acquisition.

Devant la complexité du montage des dossiers, l'aide de la chambre d'agriculture du Var ainsi que celle des services de l'agriculture de la Communauté d'agglomération Provence Verte a été d'une importance capitale et je remercie les différents intervenants dont Monsieur CAUVIN et Madame COLIN ainsi que la secrétaire de l'ASA Madame DACBERT.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le samedi 3 juin à 15h30 dans la salle de l'ancienne gare, où l'on abordera notamment les problèmes de sécheresse.

pour le bureau, le Président

olivier HOFFMANN





## BILAN URBANISME 2022

CUa : 97

CUb : 15

PC/Modif/Transfert : 31

PA/Modif/Transfert : 3

DP : 78

PD : 0

Un nombre conséquent pour une commune de notre dimension !!!!

## PPRI - ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique sur le PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation) a débuté le 27 avril et se terminera le 31 mai.

Le commissaire enquêteur est à votre disposition en mairie suivant les créneaux ci-dessous.

De 09h00 à 12h00 les jeudi 27 avril, vendredi 05 mai, lundi 15 mai

De 14h00 à 17h00 les jeudi 11 mai et mercredi 31 mai.

## GÉNÉRALITÉS. DÉMARCHES POUR MA PERGOLA BIOCLIMATIQUE ?



La pergola en aluminium permet de prolonger votre habitation, c'est-à-dire créer un nouvel espace de vie sur votre terrasse ou dans votre jardin. En plus d'être très design, elle est idéale pour couvrir et ombrager une terrasse, de quoi profiter à 100% de votre extérieur ! Mais qu'en est-il de la réglementation ? Doit-on engager des démarches administratives ?

Dans le cas d'une pergola biodimatique adossée

Ma pergola adossée dispose d'une surface au sol de moins de 20m<sup>2</sup>

Pour les pergolas biodimatiques adossées dont la surface d'emprise au sol, est supérieure à 5m<sup>2</sup>, une simple demande de travaux auprès de votre mairie suffit pour déclarer votre pergola. Si votre demande de travaux est acceptée, alors la mairie vous délivrera une autorisation d'urbanisme ou un certificat d'urbanisme. Quel que soit son retour, la mairie vous donnera une réponse adaptée. En effet, la pergola peut modifier la visibilité des murs de l'habitation et en fonction de la localisation de votre habitation, les règles locales d'urbanisme peuvent être spécifiques.

[Télécharger la déclaration préalable de travaux](#)

Ma pergola adossée dispose d'une surface au sol de plus de 20m<sup>2</sup>

Dans le cas où la surface à couvrir par votre pergola biodimatique adossée est supérieure à 20 m<sup>2</sup>, il est obligatoire de déposer un dossier de demande de permis de construire auprès de la mairie de la commune

concernée. N'oubliez pas également de déclarer votre pergola auprès de votre assurance de manière à couvrir tout ce qu'elle pourrait abriter.

[Télécharger la demande de permis de construire](#)

Dans le cas d'une pergola biodimatique auto-portée

Ma pergola auto-portée dispose d'une surface au sol de moins de 20m<sup>2</sup>

Pour une pergola biodimatique auto-portée (ou îlot) disposant d'une surface au sol situé entre 5m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup> et installée dans un secteur non sauvegardé. Il sera nécessaire d'effectuer une demande d'autorisation avec dépôt auprès de la commune concernée. En revanche si votre pergola biodimatique auto-portée dispose d'une surface au sol inférieure à 5m<sup>2</sup> et que celle-ci n'est pas installée en



secteur sauvegardé, aucune déclaration auprès de la commune sera nécessaire.

[Télécharger la déclaration préalable de travaux](#)

Ma pergola auto-portée dispose d'une surface au sol de plus de 20m<sup>2</sup>

Une pergola biodimatique auto-portée dont la superficie au sol dépasse les 20m<sup>2</sup> est obligatoirement soumise, tout comme la pergola biodimatique adossée, à une demande de permis de construire auprès de la mairie de la commune.

## MISE AU POINT !!! SUR NOTRE TERRITOIRE.



Considérée comme une structure pouvant laisser passer les eaux pluviales, elle n'apparaît pas comme imputant l'emprise au sol.

**Attention**, cela n'inclut pas la nature du sol sur laquelle elle serait installée (Terrasse carrelée, dalle béton...).

Toutefois, il est indispensable d'effectuer une demande

d'autorisation d'urbanisme au-delà de 5m<sup>2</sup>. Celle-ci justifiant une modification de façade.

Vous pouvez faire votre demande auprès du service urbanisme de la commune directement en mairie, ou bien l'effectuer de manière dématérialisée sur :

<https://guichetunique.geosphere.fr/provence-verte>



<https://www.facebook.com/Fr%C3%A9d%C3%A9ric-Toussaint-103396031635117>





M. Marc RAYNOUARD - *seme Adjoint*  
Délégué aux Réseaux et Travaux



## UN POUMON VERT AU CŒUR DU VILLAGE



La cour de l'ancienne école au centre du village, située rue Raynouard, a laissé place à un espace végétalisé.

C'est un espace vert et récréatif, rendu agréable et facile d'accès.

Des bancs y sont installés et probablement qu'il y sera envisagé la mise en place d'une boîte à livres.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Verjade.

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100087989439505>



Suite à un rapport de l'APAVE (*Organisme de contrôle des installations recevant du public*) concernant la sécurité et les réseaux électriques de l'école primaire, maternelle et de la salle polyvalente, il y a eu une nécessité d'entreprendre d'urgence des travaux pour pérenniser l'ensemble. Sans ces travaux, la commune aurait pu faire l'objet d'une non-conformité de la part des services du SDIS (pompiers).

## En Bref

- ◆ Les jeux du jardin d'enfants sont en cours de pose ainsi que ceux de la cour maternelle. Ceux-ci remplacent les jeux déposés car obsolètes et dangereux.
- ◆ Monsieur Picault Franck a réalisé la peinture de la stèle à l'entrée du cimetière avec différentes couleurs.
- ◆ L'agence postale communale est enfin opérationnelle dans le hall de la mairie. Les horaires sont affichés sur un nouveau tableau à l'entrée de la mairie.



## En cours

Dans le courant du mois de Mai, réfection de la façade Sud de l'ancienne coopérative (Centre d'Art). Les câbles électriques ont été mis en sécurité par ENEDIS dans l'attente de la pose d'échafaudage. Il sera aussi posé en lettre en fer forgé : « Espace Culturel, Albert Garnier ».

Nous sommes en consultation avec des restaurateurs d'art afin de procéder au nettoyage de différentes statues de l'église. Ceux-ci sont soumis à l'accord du père Gilles Guenerie, curé de la paroisse qui nous en a fait la demande, ainsi que divers travaux sur l'église, pose d'une rampe d'accès entrée côté Sud, finalisation de la fontaine attenante, et couverture des parapets en pierre de taille par la fondation des Apprentis d'Auteuil de Brignoles.





Mme Martine MORIN - 2eme Adjointe  
Déléguée aux C.C.A.S., Tourisme et Patrimoine



SITE DU PERREMENGUIER - CHANTIER DU 02 AU 05 MAI 2023



Une douzaine de bénévoles ont participé au chantier de reconstruction du site, encadrés par Alain BOUVARD, pierrier.

Une archéologue a également travaillé afin de dater les différentes constructions. Son étude terminée, nous ne manquerons pas de vous faire part du résultat de ses recherches.

Un grand MERCI à tous les bénévoles qui participent à la restauration de notre patrimoine, mais aussi à l'association « SI TASIE M'ETAIT CONTE » pour son implication et sa persévérance.



PROCHAIN PASSAGE DU GYNÉCOBUS SUR NOTRE COMMUNE

VENDREDI 30 JUIN 2023

9H00 / 12H00 – PLACE DES FERRAGES



! N'OUBLIEZ PAS DE PRENDRE RENDEZ-VOUS SUR DOCTOLIB!



TOURISME - LANCEMENT DE LA SAISON



Les personnes âgées qui le souhaitent peuvent bénéficier du portage des repas à domicile préparés par des professionnels de la restauration.

Les repas livrés peuvent être adaptés à un régime.

Différents prestataires interviennent sur la Commune :

AZUR PROMO 04 96 12 02 07

L'AGE D'OR 04 94 22 37 52

PLEINITUDE 04 94 69 64 64

Cette liste n'est pas exhaustive.

Si vous le souhaitez, ces prestataires vous expliqueront quelles sont leurs prestations et leurs coûts.



Le tourisme est un vecteur d'économie important pour le territoire de la Provence Verte.

L'objectif est d'augmenter les retombées économiques tout en préservant la qualité de vie des habitants et de l'environnement.

Il ne s'agit pas d'augmenter la fréquentation touristique estivale qui atteint déjà un seuil de saturation, mais de développer une fréquentation touristique sur le reste de l'année et d'accroître les retombées du tourisme dans l'économie locale.





Mme Audrey RAMPIN - 4eme Adjointe  
Déléguée à l'Animation Culturelle, Ecoles et jeunesse



**Fête de l'été**  
Sainte Anastasie sur Issole

Samedi 24 juin à partir de 19h00  
Evènement musical à l'Arboretum

En musique avec les  
**KOOR QUINTET**

Apéritif offert par la mairie

REPAS COMPLET  
Jambalaya  
Fromages  
Desserts  
café

16 euros/Adulte  
12 euros/enfant de moins de 12 ans  
Gratuit pour les moins de 4 ans

Pique-Nique Possible !!!  
Inscription obligatoire en mairie  
04.94.69.64.40

Service Culturel

La fête de l'été qui aura lieu le samedi 24 juin à l'arboretum marquera la fin de l'année pour les soirées culturelles.

La reprise se fera le samedi 30 septembre avec un spectacle de magie.

Les expositions quant à elles, ne prennent pas de vacances et vous attendent du 14 juillet au 13 août à l'espace culturel Albert GARNIER

Le service culturel vous souhaite de bonnes vacances.

Le conseil municipal des Jeunes a profité d'une agréable journée du mois d'avril pour sa sortie annuelle au Mont Faron. Une journée cohésion qui aura permis de faire le bilan de l'année écoulée et de discuter des projets à venir.



Service Culturel



Les soirées



Les Expositions

ESPACE CULTUREL « ALBERT GARNIER »

Conseil Municipal des Jeunes



**Spectacle de Magie**

La Plume et la Comète - Licence de spectacle n°2-1059697 et n°3-1059698

Elliot & Roxanne  
dans  
**Mirages**

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 20H30

SALLE POLYVALENTE STE ANASTASIE SUR ISSOLE  
ENTREE GRATUITE

www.elliotetroxanne.com

Service Culturel

LE 1<sup>ER</sup> ONE-KING SHOW

LOUIS XVI  
ILS  
ME  
PRENNENT  
LA  
TÊTE !

SAMEDI 28 OCTOBRE À 20H30  
SALLE POLYVALENTE

DE ET AVEC LAURENT BARIOHAY - MISE EN SCÈNE LAURIE JESSON

MUSÉE DANIEL LEBLANC - COSTUMES ALICE PÉRY-STRINE

UNE VRAIE RÉVOLUTION

Renseignements au 06.82.77.19.99

EN TOURNÉE ACTUELLEMENT

Arts en Territoires Vrais  
Meilleur des envies, les talents, les ressources

EXPOSITION  
PEINTURE-SCULPTURE-CERAMIQUE  
Venez à la Rencontre  
de 12 artistes du territoire

DU 14 JUILLET AU 13 AOUT 2023

Vendredi 15h-18h  
Week-end 10h/12h et 16h-18h  
Vernissage 14 JUILLET 18H30  
Renseignements 06 62 82 01 63

SALLE Albert GARNIER  
Rue Notre Dame 83436 Sainte-ANASTASIE sur ISSOLE



M. Jean-Claude DUCHEMIN - 3eme Adjoint  
Délégué aux Sports et Associations



Malgré la fraîcheur matinale, vous étiez nombreux, tant du côté des exposants que des chineurs et promeneurs lors de notre vide-greniers du 10 avril dernier. Nous vous donnons rendez-vous le 10 septembre pour le prochain.

En attendant, nous peaufinons le programme estival, avec une « mise en bouche » le vendredi 2 juin, place de la gare à 21h30, avec le concert d'Aïoli, groupe mondialement connu dans le Var.

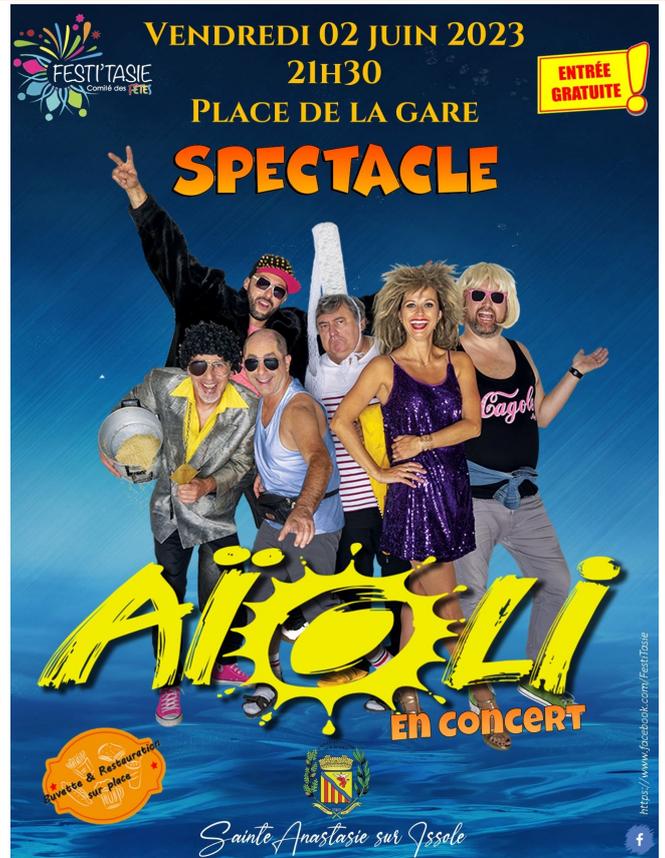
Viendra ensuite le :

- 8 juillet, le marché nocturne de producteurs et artisans avec soirée dansante pour tout âge animée par DJ Francky ;
- 14 juillet, les jeux récréatifs pour petits et grands au pré de la Font ;
- 21 juillet la retraite aux flambeaux ;
- 29 juillet les gauloises avec jeux, banquet gaulois, jongleries et animations de feu et LED, groupe celtique ;
- 15 août, méchoui le midi et macaronade le soir, avec toute la journée Jean-Max à l'animation.

Les horaires et tarifs de repas sont à retrouver sur le livret estival, les affiches à paraître, et sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/FestiTasie>

Le bureau



Le Repaire des Couturières, c'est un club de partage de pratiques de la couture qui a lieu les vendredis après-midi de 14h30 à 17h30, ainsi que des cours de couture proposés ponctuellement et assurés par une professeure de couture.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au cours du mois de juin pour avoir plus de renseignements (local de l'ancienne école).

Association Le Repaire des Couturières

[lerepairedescouturieres@yahoo.com](mailto:lerepairedescouturieres@yahoo.com)

Sophie Boulaud  
Présidente-Le Repaire des Couturières  
06 78 15 53 21



Toujours très actives les Cigales outre leurs activités hebdomadaires au local, ont organisé le Samedi 22 avril 2023 une « **BOURRIDE** » salle polyvalente.

Le repas a débuté par un apéritif, offert par l'ordre des Anysetiers, suivi de la Bourride très appréciée des Cigales et de leurs proches, un moment rires de manière bénévole par Michel « Magicien, Ventriloque, Marionnettiste » à dôturée cette journée.

Grand merci au service technique et aux bénévoles pour la préparation de la salle.

Nous remercions également les convives, les Anysetiers et notre traiteur « Patrick - Mobil Grillades »

En ce qui concerne le fonctionnement de l'association le **CONSEIL d'ADMINISTRATION** se tiendra le **samedi 17 juin** à

**9h30 au local rue A. Daudet.**

Il sera suivi d'un apéritif et d'une « **PAELLA ROYALE** » place de la gare à partir de 12h

offerte aux adhérent(e)s de l'association.

Pour les proches de nos adhérent(e)s une participation de 15€ par personne sera demandée

« Traiteur Patrick - Animation musicale Patricia »

**Réservation :**

**Véronique 06 76 93 48 40**

**Mireille 06 87 29 07 42**

Cette animation dôturera les activités de l'association lesquelles reprendront en septembre-octobre 2023 après le FORUM des associations.

RM Christ





Les membres de l'Association ARTSTASIE vous souhaitent un très bel été avec de jolies fêtes en prévision.

Les ateliers de peinture adultes et enfants sont dynamiques. L'atelier adulte a accueilli deux nouveaux artistes.

Nous avons eu l'occasion de visiter l'exposition du peintre Yves Klein à Aix en Provence et celle de David Hokney ainsi que la chapelle des pénitents blancs.

Nous prévoyons d'autres sorties culturelles.

La cave St Roch à Cuers nous a laissé exposer une partie de nos œuvres.

Les ateliers de peinture sont toujours aussi actifs (rue Raynouard, à côté du Judo) :

Adultes : cours le Jeudi de 14 H à 17 H

(Tel : Sylvie au 06 79 28 55 66)

Enfants : cours le mercredi de 14 H à 15 H 30

(Tel : Chantal au 06 87 50 94 09)

Bonnes vacances. Elles approchent bientôt.



La Présidente : Chantal SOUCHET



### COOP'ART

Nous remercions Monsieur le Maire et le personnel communal pour avoir permis la remise en état des fenêtres du local situé sous « l'Espace culturel Albert Garnier ».

Nous rappelons les missions de l'association, Initier, développer et promouvoir différentes formes d'art contemporain auprès des publics enfants, adolescents et adultes,

Pour ce faire, elle se fixe comme objectif de permettre l'accès à des activités artistiques et culturelles en proposant des ateliers de linogravure (1 mercredi/mois pour les enfants et 1 samedi/mois pour les adultes et plus sur demande).

A l'issue de nos rencontres, des supports artistiques sont mis à disposition pour consultation.

Différentes visites d'expositions seront programmées, les mercredis ou les samedis.

Le calendrier prévu est le suivant :

- Vincent CITOT « Les aventures du beau » au centre d'art La Falaise à Cotignac ;

- Laurent BALLESTA « Mer et mystère » Villa Tamaris à la Seyne sur Mer ;

- Martine FEIPEL et Jean BECHAMEIL « Traversée de nuit » au centre d'art contemporain Châteauvert ;

- Musée des Comtes de Provence à Brignoles,

Le Président, Michel POTIER

Pour tous renseignements, vous adresser à :

Madame Caroline TRIPHONOFF

triphonoff.jackie@orange.fr

06 11 97 43 49



Les Onix continuent leur travail sur de nouvelles chorégraphies.

Malheureusement, le 1<sup>er</sup> déplacement prévu à Istres a été annulé. Toutefois, nous pourrions tout de même représenter notre village, lors du festival de Montauroux, organisé par les majorettes du pays de Fayence, prévu le 3 juin.

Et malgré les vacances d'été qui arrivent, le groupe sera présent le 21 juillet pour la retraite aux flambeaux, ouvrant les fêtes votives de la St Just, ainsi que les 26 et 27 août pour le rassemblement des Ricaines du Var.

Nous vous espérons nombreux lors de ces démonstrations.



Le bureau.





### LA POSTE A CHANGÉ D'ADRESSE

L'agence postale communale a changé d'adresse et a trouvé place à la mairie.

Les travaux ont été financés et réalisés par les services de la poste.

Les horaires d'ouvertures n'ont pas changé.

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi – Le matin uniquement de 8h00 à 12h00

Mercredi – La journée de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Samedi – Le matin uniquement de 9h00 à 12h00

### RÉUNION PUBLIQUE SUR L'ADRESSAGE

Tous concernés, le plan de réadressage ordonné par la loi 3DS doit permettre d'affecter à tous lieux (place, voirie, ...) une adresse complète et bien identifiée.

La finalité est de répondre aux besoins de tous les services publics et notamment aux services de secours dans le cadre d'interventions.

Un lieu bien défini peut sauver des vies.



### « OD15 » UNE HISTOIRE DE FAMILLE



Changement de propriétaire restaurant « OD15 »  
 Bienvenue à la nouvelle équipe - *Les Négadisses - RD15*

### POLICE MUNICIPALE RENFORCÉE

Depuis le 01 mai 2023, la commune dispose de deux agents de police municipale.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Chantelard Déborah dans ses fonctions de chef de service.

A partir du lundi 05 juin la présence du service sera assurée avec une plage horaire plus étendue. De 07h00/30 à 20h00/30. ces horaires seront adaptés en fonction de la saison et des prises de congés de chacun.



06.48.86.56.71

**BC CLIM**

Maintenance  
 Dépannage  
 Entretien  
 Installation  
**Devis Gratuit**



**Mr Charlut**

Frigoriste, Clim, chambre froide.

[bastinus.charlut@gmail.fr](mailto:bastinus.charlut@gmail.fr)



# FIN FÉVRIER

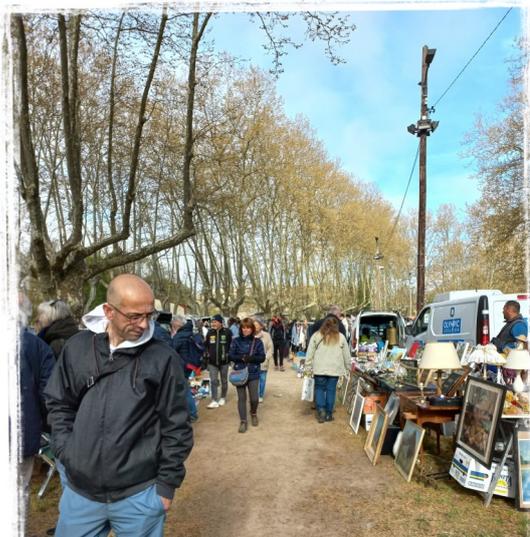
- Expo « Sylvia Mota »
- Loto de l'APESA
- Théâtre « Les Fugueuses »

## EXPOSITION



**MARS**

- Carnaval de l'APESA
- Concert Irlandais



**AVRIL**

- Vide-Greniers
- Expo « Sculpture Vieux Outils »
- Théâtre « Un diner d'Adieu »





MAI

- Cérémonie du 08 mai





Votre  
Correspondant  
défense



# Agenda

**Information** | **juin** : diffusion sur LCP du JDEF consacré à l'exercice Orion

**Mémoire** | **8 juin** : journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

**Événement** | **14 au 17 juin** : participation des Armées au Salon Viva Technology à Paris

**Mémoire** | **18 juin** : journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940, à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

**Événement** | **19 au 25 juin** : participation des Armées au Salon international de l'aéronautique et de l'espace au Bourget

**Événement** | **24 juin** : journée « Avec nos blessés »

**Mémoire** | **14 juillet** : fête nationale

**Mémoire** | **16 juillet** : journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France

**M. Louis PONS**  
**Conseiller Municipal**  
**Correspondant Défense**  
**de la commune de**  
**Sainte Anastasie sur Issole**

Major de la Marine Nationale à la retraite.

Mail : [ConseillerDefense@sainte-anastasie-sur-issole.fr](mailto:ConseillerDefense@sainte-anastasie-sur-issole.fr)

Ministère des Armées :

<https://www.defense.gouv.fr>



## Fête de la libération du village

JEUDI 17 AOÛT 2023

18H00 - APÉRITIF OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ

21H30 - BAL ANIMÉ PAR SUPERNOVA

22H30 - FEU D'ARTIFICE



### Préparation Militaire Marine Session 2023/2024

Communiqué de la Marine Nationale :

Située dans l'enceinte de la sécurité civile de Brignoles, la préparation militaire marine (PMM) vous permettra de découvrir la marine nationale, de s'informer sur les métiers qu'elle propose, de consolider l'idée d'un engagement ultérieur ou d'intégrer la réserve opérationnelle à l'issue.

Cette expérience s'adresse aux jeunes de 16 à 20 ans, de nationalité française, recensés et aptes médicalement.

Le cycle se déroule au cours de 12 samedis, hors vacances scolaires, répartis du mois de septembre au mois de mai, avec une période bloquée de 5 jours à bord d'un bâtiment de la marine nationale à Toulon.

Cette préparation entièrement gratuite permet de bénéficier d'une formation militaire et maritime.

Elle offre la possibilité d'obtenir le permis côtier et le brevet de prévention secours civique de premier niveau (PSC1). Elle conduira à visiter des navires de la marine nationale et des bases de l'aéronautique navale.



LA AVENTURE COMMENCE MAINTENANT !!

## LE 3<sup>e</sup> RAMa

RECRUTE !!!

**MISSIONS :**

- / APPUIS FEUX ARTILLERIE
- / COORDINATION INTERARMEES ET 3<sup>e</sup> DIMENSION
- / AMPHIBIE

REJOIGNEZ-NOUS !!

- Artillerie
- Renseignement
- Maintenance

SENGAGER.FR

INSCRIVEZ VOUS SUR :

<https://www.sengager.fr/regiments/3e-regiment-dartillerie-de-marine>

contactez nous :

E-mail : [3rama.recrutement.fct@intradef.gouv.fr](mailto:3rama.recrutement.fct@intradef.gouv.fr)

Tel : 04 94 39 31 77  
07 86 05 99 51





# AGENDA

Prévisionnel et susceptible d'être modifié.

Restez informé - [Facebook](#) / [Panneau Pocket](#) / [Site web](#)



## Juin

**Vendredi 02 juin**

21h30 - Concert groupe « Aïoli » - La gare - (*Comité des fêtes - Festi'Tasie*)

**Samedi 10 juin**

15h00 - Concours de boule - La gare (*ABSA*)

**Samedi 24 juin**

19h00 - Fête de l'été - Arboretum



## Juillet



**Samedi 08 juillet**

18h00 - Marché producteurs et artisans - La gare (*Comité des fêtes - Festi'Tasie*)

21h00 - Soirée dansante - La gare (*Comité des fêtes - Festi'Tasie*)

**Vendredi 14 juillet**

15h00 - Concours de boule - La gare (*ABSA*)

16h00 - Jeux récréatifs - Pré de la Font (*Comité des fêtes - Festi'Tasie*)

18h00 - Cérémonie - Les Ferrages

21h00 - Bal (SKY Organisation)

**Vendredi 21 juillet - Week-end de la St JUST**

10h00 - Concours de boule - La gare (*ABSA*)

21h00 - Départ de la retraite aux flambeaux (départ de la mairie) (*Comité des fêtes - Festi'Tasie*)

21h30 - Spectacle One man Show - La gare

**Samedi 22 juillet - Week-end de la St JUST**

12h00 - repas Aïoli - La gare

20h30 - Soirée Bal animé par le groupe XXelle

**Dimanche 23 juillet - Week-end de la St JUST**

09h00 - Concours de boule - La gare (*ABSA*)

16h30 - Fête de la St Just - Procession - Départ Place St Just

**Samedi 29 juillet**

17h00 - Les Gauloiseries - Pré de la Font (*Comité des fêtes - Festi'Tasie*)

## Août

**Samedi 05 août**

15h00 - Challenge « Roger Sabatier » - La gare - (*ABSA*)

**Dimanche 06 août**

09h00 - Les boucles de l'Issole -

09h00 - Challenge « Roger Sabatier » - La gare - (*ABSA*)

**Samedi 12 août**

15h00 - Concours de boules carrées - Village - (*ABSA*)

**Mardi 15 août**

**JJG DAY**

12h00 - Méchoui - Les Ferrages (*Comité des fêtes - Festi'Tasie*)

20h00 - Macaronade - Les Ferrages (*Comité des fêtes - Festi'Tasie*)

**Jeudi 17 août**

18h00 - Cérémonie commémorative - Libération du village - Les Ferrages

21h30 - Bal animé par Supernova - Les Ferrages

22h30 - Feu d'artifice - Les Ferrages

**Samedi 26 et dimanche 27 août**

08h00 - Rassemblement véhicules - La gare - (*Les Ricaines du Var*)

## Prévisions Septembre

**Samedi 09 septembre**

14h00 - Forum des Associations

**Dimanche 10 septembre**

08h00 - Vide-Greniers - La gare - *Comité des fêtes (Festi'Tasie)*

**Samedi 16 septembre**

10h30 - Rivière et village propres - Pré de la Font

**Dimanche 17 septembre**

14h00 - Concours de boule - La gare - (*ABSA*)

**Samedi 30 septembre**

20h30 - Spectacle de magie - Salle polyvalente



Prévision du Prochain bulletin : fin Août

